

Mission

L'association internationale des administrateurs de services de sécurité des campus (AIASSC - IACLEA) travaille activement à améliorer la sécurité publique au niveau des institutions académiques en offrant des ressources éducatives, des recommandations et du ressourcement professionnel.

À propos de l'AIASSC (IACLEA)

L'association internationale des administrateurs de services de sécurité des campus (AIASSC- IACLEA) a initialement été fondée par onze directeurs de services de sécurité d'universités et de collèges. Ces onze directeurs se sont rencontrés le 6 novembre 1958, sur le campus de la Arizona State University, pour discuter des défis liés à leur milieu de travail et des problématiques communes. Plus particulièrement, cette association représentait un endroit central de partage d'information pour tous les directeurs de services de sécurité des campus du pays.

À ce jour, on compte plus de 1100 collèges et universités d'une vingtaine de pays au sein de l'AIASSC (IACLEA). Ces derniers représentent les membres institutionnels mais on retrouve également des membres individuels provenant du personnel des services de sécurité des campus, des professeurs de facultés enseignant l'application de la loi et des chefs de services de police municipaux (on compte présentement près de 2000 membres).

L'agenda de la conférence annuelle de l'association contient toujours des ateliers axés sur le développement professionnel mais offre également la chance aux membres de participer à des discussions informelles sur des problématiques communes et les solutions possibles.

Le journal de l'AIASSC (IACLEA), publié tous les deux mois, est reconnu comme étant la voix officielle des administrateurs de services de sécurité des campus avec plus de 1700 lecteurs.

L'AIASSC (IACLEA) vous donne aussi l'occasion unique d'interagir avec d'autres gestionnaires expérimentés par l'entremise de groupes de discussion via courriel. On vous donne accès à un réseau vous permettant de partager des problématiques communes et des solutions durables en matière de sécurité publique.

De plus, par l'entremise de ses membres, l'association a entrepris plusieurs initiatives afin de participer activement à l'amélioration de la sécurité sur nos campus universitaires et collégiaux. Avec presque un demi siècle d'expérience, l'AIASSC (IACLEA) peut poser un fier regard sur son passé et aller de l'avant avec confiance.

Ressources disponibles

1. Conférence annuelle et foire d'information

La conférence annuelle de l'association est soigneusement conçue afin de vous offrir des ateliers pertinents sur des sujets actuels identifiés par les membres de l'AIASSC (IACLEA). Cet évènement permet aussi de définir les priorités des divers comités pour l'année à venir. Chaque conférence donne également aux membres de l'association accès à une foire d'information où l'on retrouve de nombreux exposants et commerçants provenant du milieu de la sécurité publique. On retrouve maintenant une foire d'information virtuelle, ouverte toute l'année et accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 afin de combler vos besoins en matière d'équipement.

2. Campus Law Enforcement Journal (Journal de l'AIASSC - IACLEA)

Le journal de l'AIASSC (IACLEA), publié tous les deux mois, comporte des articles discutant des problèmes que nous retrouvons sur les campus, de formations professionnelles, de programmes de

développement, de mises à jour sur les tendances au niveau de la sécurité publique ainsi que des nouvelles de l'association.

3. Réseautage international

L'association vous donne l'occasion unique d'interagir avec d'autres gestionnaires expérimentés à la conférence annuelle. Il existe aussi un annuaire des membres et il est révisé annuellement. De plus, un annuaire en ligne est maintenant disponible et mis à jour régulièrement. Vous n'avez qu'à passer un coup de fil ou envoyer un courriel pour rejoindre un de vos collègues de l'AIASSC (IACLEA)!

4. Formation pour les gestionnaires

L'association offre une formation spécifique aux administrateurs, en l'occurrence du 'Executive Development Institute', un programme de formation axé sur les principes de leadership et de gestion d'un service de sécurité dans un environnement universitaire. Les membres occupant des postes de gestion tels chef de police, directeur de la sécurité publique, directeur de la sécurité ainsi que superviseur des opérations sont particulièrement ciblés par cette formation.

5. Partage d'information

L'AIASSC (IACLEA) représente une arène où il est possible de partager des idées, discuter de problèmes communs et trouver des solutions durables. Un des services offerts par l'AIASSC (IACLEA) est l'accès à un groupe de discussion via courriel. Il est seulement offert aux membres de l'association.

6. Prix de reconnaissance

La remise annuelle des prix de l'AIASSC (IACLEA) permet de reconnaître les membres ou les institutions qui se sont distingués au niveau de diverses catégories pendant l'année. De plus, l'AIASSC (IACLEA) remet des bourses d'études sur une base annuelle.

7. Expertise et consultation

L'association offre un service de consultation à tous ses membres par l'entremise du 'Loaned Executive Management Assistance Program (LEMAP)', un programme axé sur l'analyse de l'efficacité au niveau de la gestion d'un service de sécurité et de l'introduction de nouvelles politiques et procédures. Ce programme unique utilise les ressources internes de l'association en allant chercher les talents et connaissances de d'autres administrateurs de services de sécurité. Ces derniers sont les experts-conseil. L'association est fière de pouvoir offrir ce service à ses membres et vous invite à l'utiliser.

8. Publications

L'association offre à ses membres plus d'une quinzaine d'ouvrages à rabais traitant de problèmes spécifiques au milieu de la sécurité publique ou de secteurs d'intérêt communs dont le manuel des normes de l'AIASSC (The IACLEA Standards Manual), qui est maintenant disponible pour tous. Cet ouvrage permet aux départements de sécurité universitaire de comparer leurs normes et politiques d'opération et d'intervention avec les plus hautes normes du milieu. Ces normes standardisées s'appliquent à tous les types de services de sécurité de campus universitaires.

Conférence annuelle et rencontres régionales

La conférence annuelle et la foire d'information sont soigneusement conçues pour vous offrir des occasions inégalées de mettre à jour vos connaissances quant aux sujets de l'heure et aux problématiques actuelles au niveau de la sécurité publique sur les campus, de faire du réseautage avec vos pairs et de visiter des kiosques d'information axés sur vos besoins. Le format de la conférence annuelle propose des ateliers pertinents, un rassemblement général avec une présentation de prix et une reconnaissance des gradués du 'Executive Development Institute', une rencontre d'affaire annuelle de l'association, des rencontres de délégations régionales, l'élection de nouveaux agents et directeurs pour le comité exécutif et des événements spéciaux.

On retrouve également sur cette page, de l'information concernant les conférences régionales de l'AIASSC (IACLEA) ainsi qu'un calendrier des événements énumérant tous les événements organisés par l'association, incluant les rencontres et conférences régionales, provinciales et locales.

Catégorie d'adhésion pour l'AIASSC (IACLEA)

Membres de l'AIASSC (IACLEA): On retrouve une variété de membres au sein de l'AIASSC (IACLEA) tels que des collèges, universités et écoles secondaires en provenance des États-Unis, du Canada et de d'autres pays à travers le monde, ainsi que des membres du personnel de services de sécurité, des professeurs de facultés enseignant l'application de la loi, des chefs de services de police municipaux, des compagnies offrant des produits et des services liés à la sécurité ainsi que tout individu reconnaissant l'importance du professionnalisme au niveau de la gestion des services de sécurité des campus.

À noter que pour les institutions situées à l'extérieur des États-Unis, le montant de la cotisation est basé sur le salaire moyen par capita pour chaque pays, mesure que l'on retrouve dans la liste fournie par la Banque Mondiale. La cotisation est payable en dollars américains (US). Voici les différents taux :

Rang	Taux
Faible	75.00\$
Faible à moyen	100.00\$
Haut à moyen	125.00\$
Haut	150.00\$

D'après le classement de la liste fournie par la Banque Mondiale, le Canada est désigné comme 'haut' donc la cotisation annuelle des membres des institutions canadiennes est de 150 dollars.

Membres institutionnels: Le montant de la cotisation varie selon la grosseur et la localisation de l'institution. Une institution académique offrant des programmes menant à l'obtention d'un diplôme universitaire ou collégial ou une école secondaire possédant son propre département de sécurité, sont éligibles pour une adhésion comme membre institutionnel.

Un individu qui coordonne les opérations de sécurité dans un milieu universitaire, collégial ou même secondaire sera reconnu comme 'représentant institutionnel'. Chaque institution se doit d'identifier un représentant institutionnel. Cette personne doit être un employé interne à l'institution qui le désigne (non embauchée à contrat ou comme consultant) et doit travailler à temps plein.